

HABITAT 77 & Vous

**SUPPLÉMENT SPÉCIAL ÉLECTIONS
DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES**

#15

ENTRE LE 15 ET LE 28 NOVEMBRE MINUIT



POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITAT 77
6 BONNES RAISONS DE VOTER POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS !

1 DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS, LES PROJETS, VOTRE AVENIR...

Les représentants des locataires rencontrent plusieurs fois par an le bailleur lors du Conseil d'Administration, des CCLP⁽¹⁾, des CCL⁽²⁾... Ils informent régulièrement le bailleur des difficultés rencontrées dans les résidences ou des remarques des locataires.

2 VOTER, C'EST S'EXPRIMER...

Parmi les programmes des différentes listes, il y en a sûrement un qui vous correspond... En votant, votre avis sera mieux pris en compte.

3 MOBILISÉS POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN...

Travaux dans les logements et les parties communes, avenir du quartier, maîtrise des charges, attribution des logements, accompagnement social, vote du budget...

4 VOS REPRÉSENTANTS SONT AUSSI DES LOCATAIRES...

Les représentants des locataires sont vos porte-paroles et sont à l'écoute de vos préoccupations. Ils les relaient à votre bailleur et connaissent la réalité du terrain.

5 UN VRAI POUVOIR DE DÉCISION...

Vos représentants participent à la vie de votre organisme de logement social : ils disposent d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs : programme de travaux, budget, augmentation des loyers, vente de patrimoine, etc.

6 VOTER, C'EST FACILE...

Vous allez recevoir par voie postale votre matériel de vote composé, entre autres, d'une carte T qu'il suffira de renvoyer par courrier.

(1) CCLP : Conseil de Concertation Locative du Patrimoine

(2) CCL : Conseil de Concertation Local



LES LISTES CANDIDATES



LA CNL EST CANDIDATE À L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITAT 77

LISTE 1

- ▶ **Philippe PLAISANCE**
- ▶ Myriam DECKER
- ▶ Dominique BAERT
- ▶ Renel BÉRENGÈRE
- ▶ Abdelaziz KABBACHI
- ▶ Magali GHANI
- ▶ Jean MASSILLON
- ▶ Madalina CHANTELOUP

À la CNL, nous avons toujours été présents depuis qu'ont été organisés ce type d'élections, car nous pensons que les locataires, usagers du logement social, ont leur mot à dire dans un Conseil d'administration où sont prises les décisions qui les concernent. Un administrateur CNL s'engage à défendre leurs intérêts, localement et nationalement.

Nos objectifs, pour les quatre années à venir, c'est en premier lieu de s'opposer à l'augmentation des loyers et des charges locatives, et que soient portées, auprès des pouvoirs publics, ces revendications les plus légitimes.

C'est aussi, dans le cadre du vécu quotidien, signaler ce que ressentent les locataires, faire en sorte qu'ils soient entendus et qu'HABITAT 77, le plus gros bailleur de Seine-et-Marne, remplisse au mieux la mission sociale qui lui a été confiée.



LA CSF DÉFEND VOTRE DROIT À VIVRE DANS UN LOGEMENT DE QUALITÉ

LISTE 2

- ▶ **Jean MEPANDY**
- ▶ Blandine BOUAKA
- ▶ Faouzi LTIFI
- ▶ Marie-Antoinette BORYS-HIPP
- ▶ Gabriel KATAKO
- ▶ Alfride MATUKI
- ▶ Olivier CHUTET
- ▶ Khlifia BOUATIR

L'union départementale CSF de Seine-et-Marne composée des sections de MELUN, DAMMARIE-LÈS-LYS et PROVINS est une association familiale qui soutient et défend les familles populaires dans leurs difficultés du quotidien à savoir :

- Éducatives
- Juridico-administratives
- D'accès et de maintien dans un logement social.

Les trois sections locales de MELUN, DAMMARIE-LÈS-LYS et PROVINS ont des activités diverses et spécifiques qui répondent aux besoins des familles :

- Accompagnement éducatif et scolaire pour les primaires, collégiens et lycées
- Apprentissage du Français Langue Etrangère
- Actions pour la parentalité, la culture et les loisirs des enfants, adolescents et de leur famille
- Démarches juridico-administratives, et plus particulièrement actions du logement à savoir :
 - ▶ Demandes ou mutations de logement social,
 - ▶ Démarches auprès du bailleur concernant les réclamations des locataires,
 - ▶ Recours DALO, aidé de façon

prompte et efficace par notre administrateur Jean MEPANDY, élu déjà de 2018 à 2022, afin de faire entendre le droit à vivre dans un logement de qualité auprès du bailleur social HABITAT 77.

L'action logement a été menée avec une grande efficacité pour prendre vraiment en compte les besoins des locataires, avec des interventions dans plus de 300 dossiers sur 4 ans, tout en assurant une relation de proximité en assurant 6 permanences par an.

Les élections des représentants des locataires auprès du bailleur social

HABITAT 77 auront lieu du 15 au 28 novembre, c'est un moment décisif pour faire entendre votre voix.

Avec la liste union départementale CSF 77 portée par M. JEAN MEPANDY,

- ▶ Exigeons des loyers abordables.
- ▶ Un contrôle efficace des charges avec un prix justifié.
- ▶ Des travaux d'isolation thermique et phonique pour une diminution de la facture énergétique et un accès à un logement de qualité.
- ▶ Une véritable présence humaine quotidienne répondant aux besoins des locataires.

- ▶ Une écoute attentive aux réclamations des locataires.
- ▶ Une meilleure gestion des contrats d'entretien.



LISTE 3

- ▶ **Pierre HOUY**
- ▶ Chantal ALLOYAU
- ▶ Jean-Claude COULLEAU
- ▶ El Djida MOUCER
- ▶ Raymond LEBEAU
- ▶ Murielle JARLAT
- ▶ Jean-Joseph CAMPOS
- ▶ Micheline RENAULT

Depuis 20 ans, notre association est présente au sein de différentes instances d'HABITAT 77. Cette présence nous permet d'avoir des contacts privilégiés lors des réunions avec les responsables de services et territoires au cours desquelles sont étudiés des problèmes

POURQUOI VOTRE ASSOCIATION SE REPRÉSENTE-T-ELLE AUX ÉLECTIONS ?

d'ordres généraux ou particuliers et des décisions présent.

Il est donc essentiel que nous soyons présents pour ces élections, afin de continuer le travail mené au cours des dernières années, dans la mesure où les locataires nous accorderont, cette fois encore, leur confiance en votant pour notre liste.

Quels sont nos objectifs ?

Continuer à être le relais entre les locataires et notre bailleur. S'assurer que les réclamations écrites ou signalées par l'intermédiaire de Centre téléphonique de Relation Client reçoivent une réponse rapide, écrite ou technique, selon le problème. Trop souvent, les associations doivent intervenir pour signaler des problèmes restés sans intervention. Cela nuit à la qualité de vie des locataires, mais également à leur ressenti vis-à-vis d'HABITAT 77.

Veiller également à ce que les différents prestataires exécutent leurs travaux « dans les règles de l'art », aussi bien dans les parties communes que dans les logements. Les charges locatives réclamées par le bailleur doivent être

maîtrisées et correspondre à un réel service, donc contrôlées. La tranquillité, la sécurité et l'environnement doivent être des préoccupations constantes d'HABITAT 77. Nous serons vigilants, surtout pour les plus fragiles, sur les effets directs touchants la vie des Français, notamment avec l'actuelle situation internationale qui a un impact sur les dépenses énergétiques de chauffage et d'électricité.

Nous continuerons à être assidus dans les Conseils d'Administration, les Commissions et Conseils de Concertation.

Habitant les mêmes logements que vous, nous connaissons bien les difficultés que vous rencontrez.



(1) CCLP : Conseil de Concertation Locative du Patrimoine • (2) CCL : Conseil de Concertation Local

COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE



■ Rappel

LE VOTE

Le vote a lieu par correspondance au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste sans radiation ni panachage.

LES DOCUMENTS DE VOTE

Vous allez recevoir ou avez d'ores et déjà reçu l'ensemble du matériel par courrier, à savoir :

- ▶ les différentes professions de foi,
- ▶ une carte T dispensée d'affranchissement et détachable,
- ▶ les étiquettes à code-barres correspondant aux listes en présence.

LE CALENDRIER

Le dépouillement des votes aura lieu au Siège Social d'**HABITAT 77** le 29/11/2022 à partir de 9H00.

LES RÉSULTATS

Ils seront communiqués selon les modalités suivantes :

- ▶ affichage dans les halls d'immeubles,
- ▶ diffusion dans votre journal HABITAT 77 & Vous N°16 de janvier 2023,
- ▶ diffusion sur les réseaux sociaux et dans la presse locale,
- ▶ Insertion sur le site internet www.habitat77.net.

→ CHOISISSEZ LA LISTE DE CANDIDATS DE VOTRE CHOIX

Le feuillet « Liste des candidats » présente les trois listes, constituées par les locataires. Il comporte des étiquettes autocollantes sur lesquelles sont imprimés des codes-barres identifiant chaque liste et permettant de comptabiliser les votes. Après avoir lu les professions de foi et fait votre choix, décollez l'étiquette adhésive correspondant à la liste qui recueille votre préférence.

→ COLLEZ L'ÉTIQUETTE ADHÉSIVE SUR LA CARTE-RÉPONSE

Après avoir décollé l'étiquette du feuillet « Liste des candidats », apposez celle-ci sur la carte-réponse T, à l'emplacement prévu à cet effet, en respectant le sens indiqué, coin rouge en bas à droite. Sous peine de nullité, vous ne devez appliquer qu'une seule étiquette, correspondant aux listes en présence, sur la carte-réponse T dans la zone « Expression du vote ». La carte-réponse T ne doit comporter aucune mention manuscrite, aucun signe de quelque nature qu'il soit. Les votes considérés comme blancs seront les cartes-réponses T qui ne comportent aucune étiquette à code-barres.

→ ENVOYEZ LA CARTE-RÉPONSE

Une fois l'étiquette collée sur la carte-réponse T, détachez cette dernière et postez-la le plus tôt possible, sans la mettre sous enveloppe et sans l'affranchir. Les cartes-réponses parvenues à la boîte postale après le 28/11/2022 minuit ne seront pas prises en compte.

NB : Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, cette opération électorale a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté).

